

Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du 1^{er} avril 2020 à 9h30 – en vidéo-réunion

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés : M. FAIVRE, M. CHERKAOUI MALKI, M. DEMARQUOY, M. FARA, Mme LE BON (procuration à Mme LELOUP), Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP, M. NARCE (présent jusqu'à 12h25 puis procuration à M. WENDEHENNE), Mme VENNIN, M. WENDEHENNE*

Collège B

- *Présents ou représentés : Mme ABED-VIEILLARD, M. MANIERE, M. MOREAU, Mme OLIVE, M. PELLENARD, M. RIALLAND, Mme ROSNOBLET, Mme TROMPIER*
- *Excusées : Mme GERBEAU-PISSOT, Mme VERNOUD*

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés : M. DER, Mme EVROT-CARRICAN, Mme GAETAN (procuration à M. DER), M. ROLLIN*
- *Excusée : Mme BELLENGER*

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

Titulaires : Mme BOUSHIQ, Mme KAISER (jusqu'à 12h45 puis procuration à Mme SAPALY), Mme FARGE, M. MUSCAT, Mme SAPALY,

Suppléants : M. SURGOT, M. DI FILIPPO

- *Absents : M. RIOLET, Mme LECOMTE, M. CHENET, Mme FLEURY, M. MICONNET, M. ALOGUES*

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés : Mme GEE, Mme FOUGERON (procuration à M. FAIVRE)*
- *Excusés : M. ROUZET, M. ANSEL, M. MONNOT, Mme VAN WYMELBEKE*
- *Absents : Mme LUSTRAT, M. GERVAIS*

Membres consultatifs

- *Présents : M. BATT, Mme CLERGET, M. COLLIN*
- *Absent : M. BELLENGER*

Membres invités

- *Excusées : Mme CASAS, responsable de l'antenne financière, Mme FLACANDJI-MONASSON, secrétaire de direction, Mme TOUSSAINT, responsable du service scolarité.*

Délibération préalable concernant l'accord sur une réunion du conseil d'UFR par vidéo-réunion, et l'enregistrement sous Teams : 31 pour

Annonce par le Directeur d'UFR que les présences en début de séance et les votes, après l'examen de chaque point, seront enregistrés par chaque membre du conseil sur un tableau excel, en séance. Aucun vote n'est prévu sur des questions nominatives.

Le quorum étant atteint (26 présents en ligne et 3 procurations), le conseil peut valablement se tenir.

1. Approbation du PV du 17 février 2020

Après modifications sollicitées par Michel NARCE et Nathalie LEBORGNE-CASTEL, le PV est approuvé par :

25 pour, 3 abstentions, 1 refus de prendre part au vote

2. Informations du Directeur d'UFR

♦ Suite des élections universitaires

Vincent THOMAS a été élu président de l'université de Bourgogne le 9 Mars 2020.

Plusieurs enseignants-chercheurs de l'UFR SVTE deviennent ou restent vice-présidents délégués : Pascal NEIGE (VP Recherche), Emmanuelle PUCEAT (VP du CA, VP déléguée à la coordination enseignement/recherche). Elle sera notre principale interlocutrice lors des DOM. La CR et la CFVU n'ont pas encore procédé à l'élection du vice-président de ces commissions.

♦ Réunion de la CDUS du 30 Janvier 2020

- Horizon 21 et spécialités de lycée recommandées par la CDUS

Les préconisations de la CDUS sont de prendre en première les options SVT + PC ou autre spécialité + maths et, en terminale, SVT+ PC + option maths complémentaire ou SVT + maths.

MM. FAIVRE et CHERKAOUI font état de l'inquiétude de parents, notamment lors de la JPO, suite au conseil donné par certains lycées de ne pas prendre l'option SVT en terminale en enseignement de spécialité.

Mme OLIVE suggère de faire une communication auprès des professeurs de terminale de SVT, via l'IPR.

Un débat s'instaure autour des critères de recrutement via Parcoursup : il faut insister sur les attendus et dire aux enseignants de lycée que s'ils recommandent aux élèves d'abandonner les SVT, cela pourra les mettre en difficulté par rapport aux attendus et au niveau de la L1. Jusqu'à présent, les lycéens non issus de S n'ont pas été refusés si le dossier était bon et certains ont très bien réussi. Si des étudiants n'ayant pas suivi l'enseignement de SVT devaient arriver plus nombreux, cela impliquerait que la L1 puisse être adaptée à tous les lycéens, quel que soit leur cursus antérieur.

- Informations sur la LPPR

Frédéric DARDEL (conseiller spécial de la ministre) a tenu des propos rassurants. Cette loi serait essentiellement une loi de revalorisation de la recherche, autant pour les salaires (revalorisation des primes) que du financement de la recherche *via* l'augmentation du budget de l'ANR. Il n'est pas prévu de remise en cause du statut des EC (pas de suppression des MCF), ni de leur service (192h).

♦ Réunion de la CDUS du 5 Mars 2020

Deux points ont été discutés :

- Colloque de la CDUS (Corte du 5 au 7 Mai 2020)

Thème : Les licences scientifiques de demain

Session 1 : Impact des réformes sur les licences scientifiques

Il devait être discuté de la loi ORE, de la professionnalisation en licence (nouvel arrêté licence versus les licences PRO et BUT associés), de l'impact sur les flux de la réforme PACES et les moyens associés, de la licence en 180 ECTS (les différentes structures de Licence L0 – portails)

Session 2 : Attractivité des licences de demain

Devaient être abordés : les attentes des étudiants, le devenir des étudiants scientifiques, la perception de l'offre licence par les acteurs économiques du territoire, les nouveaux bacheliers associés, les leviers d'attractivité (NCU; ...).

Le report du colloque a été annoncé pour cause de Sars-Cov-2.

- Point LPPR

Discussion avec Frédéric DARDEL en lieu et place d'Olivier GINEZ (Chef de projet LPPR) sur :

a) Les problèmes RH

Quelles seraient les conséquences de la LPPR sur la progression de carrière et les salaires ? Les tenure track (environ 100 postes par an) bénéficieraient de conditions d'enseignement et de recherche plus favorables (64 heures pendant 6 ans maximum), d'où une concurrence par rapport aux concours « normaux » et lors de la progression de carrière (passage PR). Le ministère financerait l'environnement de ces postes. L'exemple de Sciences Po, qui possède déjà des contrats de cette nature, a été donné et leur taux de validation est de 80%. D'autres possibilités seraient ouvertes aux établissements : CDI de missions, et de chantiers, ce qui impliquerait de prévoir des adaptations administratives et règlementaires. Il s'agit d'une boîte à outils qu'un établissement choisirait d'utiliser ou non.

b) Effets de la LPPR sur les moyens récurrents pour la mission de recherche des EC

Un doublement des crédits ANR est prévu (de 518 M d'€ vers plus d'1 Milliard d'€), ainsi qu'une augmentation du taux de réussite aux appels à projets (30% au lieu de 10 %) et une augmentation du montant moyen par projet (passage de 350 k€ à 500 k€). Le préciput ANR et le FUI seraient également augmentés (préciputs ANR : 40% contre 11% aujourd'hui, budget FUI de 160 M€ à 300 M€ avec des appels blancs la plupart du temps à hauteur de 70% de l'enveloppe. Une contractualisation annuelle avec les établissements serait instaurée. Seraient mis en place des programmes prioritaires de recherche : 5 à 10 / an (40 M€. Exemple : animation scientifique, antibio-résistance, océans...).

Au total, un accroissement du budget de la recherche de 5 milliards d'euros est prévu.

c) Reconnaissance réelle de toutes les missions des EC

Sont prévus : l'alignement des primes sur les autres corps, des primes pour toutes les responsabilités, la prise en compte des responsabilités administratives et pédagogiques, la généralisation des primes (PEDR & Prime Formation).

M.MOREAU mentionne aussi une volonté du ministère de simplifier toutes les activités administratives (les autorisations de cumul, limiter le nombre d'audits d'établissements à réaliser par les EC, limiter les contrôles a priori, ...).

M.WENDEHENNE ajoute que la redistribution des dotations récurrentes serait fonction de la note HCERES des laboratoires, laquelle serait rétablie.

d) Calendrier de validation de la loi.

Le calendrier d'avant crise prévoyait une validation du premier ministre mi-mars puis un passage au Conseil Economique, Social et Environnemental d'ici mi-avril.

♦ Réunion des Directeurs de composantes des 11 et 24 Mars 2020

- Réunion du 11 Mars 2020

M. WENDEHENNE, qui a remplacé le directeur d'UFR, explique que la réunion du 11/03 a été consacrée à l'épidémie de Sars-Cov-2. Les informations sont aujourd'hui dépassées.

Le directeur d'UFR remercie MM. WENDEHENNE, PELLENARD et Mme CLERGET qui ont assuré la gestion de cette crise pendant la durée de sa mission.

- Réunion du 24 Mars 2020

a) Point sur la continuité pédagogique et les évaluations

Tous les enseignants essaient de trouver des solutions pour assurer la continuité pédagogique, le directeur les en remercie tous. La question du report des examens devait être tranchée fin avril, mais une ordonnance du 27 Mars 2020 et la déclinaison locale par la gouvernance (message de S. MORLAIX) appellent à prévoir un report des examens jusqu'à la 3^{ème} semaine de juillet et un décalage de la rentrée suivante pour la session de rattrapage.

M. ROLLIN souhaite savoir si un recensement des étudiants qui ont des difficultés techniques pour les connexions a été entrepris (équipements, connexions), dans la perspective d'examens à distance.

Le directeur d'UFR confirme que les enseignants sont en contact avec ces étudiants et recensent les besoins.

b) Point sur l'aide apportée aux service médicaux

Le CHU a fait part de besoins en masques, sur-chaussures, blouses, alcool. Pour l'instant, des produits d'analyses biologique ou moléculaire n'ont pas été demandés. L'uB a donc lancé un appel auprès des laboratoires et pas des composantes ; L'UMR Biogéosciences notamment a collecté un certain nombre

d'éléments de protection et de consommables, qui ont été transférés au CHU *via* le pôle patrimoine les 26 et 27 Mars dernier ; L'UFR, quant à elle, a donné de l'alcool prévu pour l'enseignement. Un appel à renfort en personnel n'était pas d'actualité à ce jour, du fait de la problématique des compétences et de la sécurité des personnels volontaires si un tel déclenchement devait intervenir. Elle l'est devenue entre-temps et un appel sera lancé au niveau de l'UFR en plus des laboratoires.

c) Point institutionnel

La CFVU et la CR ne sont pas pleinement constitués après les élections (désignation des personnalités extérieures non réalisée), aussi les conseils en place sont-ils reconduits pour la période de crise actuelle ? Une ordonnance du 27/03 semble instaurer ce maintien des conseils en place mais ce point sera évoqué lors de la réunion des directeurs de composantes le 3 Avril prochain.

d) Point sur les étudiants en mobilités

Mobilité entrante : tous les étudiants ont été contactés et invités à rentrer chez eux s'ils le souhaitent et si c'était possible.

Mobilité sortante : l'objectif était de contacter tous les étudiants à l'étranger (environ 800 pour l'uB). Au 24 /03, 400 d'entre-deux étaient recensés (faux départ, retour effectué ou prévu, ...), il n'y a pas eu de contact avec 400 autres étudiants, donc un appel aux composantes a été lancé. Une enquête est en cours auprès des responsables pédagogiques par le secrétariat de l'UFR.

M.CHERKAOUI MALKI pense qu'il faudra prendre en compte les doctorants en mobilité.

e) Continuité pédagogique et étudiants en difficulté

Le service de la scolarité, relais important, est remercié par le directeur d'UFR. On constate une mise en place progressive de solutions à distance et un bon taux de contact et d'inclusion des étudiant-e-s dans les formules distancielles. En L2 par exemple, seuls 10 à 20 étudiants sur 350 ne sont pas recensés. Les RP, les référents AGIL, la scolarité essaient de les contacter et d'identifier leurs problèmes techniques afin d'y remédier (prêt de PC, de tablettes).

M.CHERKAOUI MALKI dit avoir adressé un e-mail à tous les étudiants de L1 et deux cas sont apparus : pas d'ordinateur et confinement en zone blanche. Des réunions sont organisées avec Mme BABA-AISSA et chaque responsable d'UE pour faire le point.

M. ROLLIN mentionne le souhait de la présidence de laisser une semaine de révisions avant les examens. Par ailleurs, l'absence d'égalité d'accès aux outils à distance pour les examens peut engendrer des problèmes juridiques.

M. RIALLAND pense qu'il faut éviter les CC pendant cette période et privilégier le report des CT, 15 jours à 3 semaines après le retour.

Pour M. PELLEARD, il faut s'accorder beaucoup de souplesse et faire au cas par cas.

M. ROLLIN mentionne que certains personnels vivent mal le confinement, ne savent pas dans quelle situation ils sont et s'interrogent sur l'impact des autorisations spéciales d'absence (ASA) sur les congés, les primes.

Mme CLERGET est surprise que les personnels ne sachent pas dans quelle situation ils sont dans la mesure où ce sont eux qui ont déclaré être en activité présentielle, en télétravail ou en ASA. Par ailleurs, elle a un contact mail chaque lundi matin avec les personnels administratifs, de service, de loge et l'informaticien de l'UFR. Pour les autres fonctions, il serait souhaitable que chaque supérieur direct prenne contact régulièrement avec ses collaborateurs. Au niveau de l'uB, le DRH prend contact avec les responsables administratifs.

M. CHERKAOUI MALKI s'interroge par rapport au paiement des vacataires.

Le directeur d'UFR répond qu'il s'agit là de circonstances exceptionnelles et qu'ils ne sont pas responsables si les heures n'ont pu être réalisées. Un paiement pourrait donc intervenir.

Mme CLERGET précise qu'une distinction est à faire entre les ATV (doctorants) et les CEV qui eux, ont un emploi principal. Les consignes de l'uB seront appliquées au moment de la certification des heures. Des avances sont prévues fin mai pour les vacataires en difficulté.

3. Questions financières

♦ Tarifs (UMR BIOGEOSCIENCES)

Le directeur d'UFR rappelle qu'il s'agit de tarifs d'utilisation de matériels scientifiques, notamment d'un MEB installé dans la plate-forme Gismo. Les tarifs sont variables selon les catégories d'utilisateurs.

28 pour, 1 abstention

♦ Renouvellement d'adhésion à la CDUS

Il s'agit de la reconduction de l'adhésion institutionnelle de l'UFR à la CDUS, étant précisé que le directeur d'UFR règle également une adhésion personnelle.

Unanimité (29 pour)

4. Questions statutaires

♦ Avis sur la proposition du département licence de désigner un nouveau responsable pour le parcours de L3 Sciences de la Terre, à effet du 01.09.2020 :

Le département licence a voté sur la désignation de M. Christophe DURLET aux fonctions de responsable de la L3 sciences de la terre à compter du 01/09/2020. Le conseil d'UFR est appelé à valider cette proposition.

Unanimité (29 pour)

Le directeur d'UFR rappelle la vacance de la fonction de responsable de la licence professionnelle « dépollution et gestion durable des eaux » le 01/09/2020 et annonce une réunion le 02/04/2020 avec le directeur du LEGTA de Nevers et Agrosup. Il est probable que la responsabilité pédagogique soit transférée ailleurs.

Par ailleurs, le M2 EGRP est en stand-by à la rentrée prochaine, les contacts autour d'une codirection UFR SVTE/UFR sciences de santé étant stoppés compte tenu des circonstances sanitaires actuelles. Il faudrait veiller à ce que l'interruption de cette formation n'excède pas 1 an.

Enfin, la responsabilité de la L2 STE sera vacante à la rentrée de septembre.

5. Questions pédagogiques

♦ Calendrier universitaire et de suspension des cours 2020-2021

a) Vote sur le principe d'envoyer deux calendriers universitaires à la présidence de l'université

Le calendrier initialement proposé (hypothèse A) et un calendrier tirant les conséquences de l'épidémie de Covid 19, avec report :

- des examens au plus tard le 17 juillet 2020 deuxième session comprise,
 - de la deuxième session la première semaine de septembre et
 - de la rentrée universitaire au-delà de la 1^{ère} quinzaine de septembre 2020)
- (hypothèse B) doivent être envisagés.

Le directeur d'UFR explique qu'il est nécessaire de prévoir un décalage des examens, avec l'objectif de démarrer l'année 2020/2021 sans passif, ce qui implique d'envisager des examens jusqu'à la 3^{ème} semaine de juillet et éventuellement la session de rattrapage début septembre.

M. RIALLAND suggère l'envoi d'un message aux étudiants leur expliquant que compte tenu de la probabilité d'examens en juillet, il est préférable qu'ils ne prévoient pas de jobs d'été.

Mme ABED-VIEILLARD attire l'attention sur le report du concours B, qui pourrait entraîner l'organisation du concours (oral) et des CT en même temps, ce qui rendrait ces étudiants défaillants.

M. RIALLAND demande que le secrétariat pédagogique soit prévenu, dès que les dates des concours seront connues.

M. WENDEHENNE fait part de la décision de Thierry RIGAUD de maintenir le concours de l'école doctorale.

M. MOREAU demande si la nécessité de modifier les dates d'examen s'applique à toutes les filières, notamment aux masters.

Le directeur d'UFR pense que si les examens sont organisés en septembre, cela réduira la disponibilité des locaux pour l'enseignement, donc ce sera rediscuté. Si une seule semaine est nécessaire en septembre, cela impactera peu la durée du S1.

Il propose un vote sur le principe d'envoyer deux calendriers universitaires à la présidence de l'université.

27 pour, 2 abstentions

b) Vote sur le calendrier A

Puis il fait voter sur le calendrier préparé initialement :

28 pour, 1 abstention

6. Approbation de convention

♦ Convention de reversement de subvention (OSU THETA)

L'Observatoire des Sciences de l'Univers est une composante de l'UFC et une structure fédérative à laquelle l'uB est partenaire. A ce titre, elle apporte un financement à l'OSU THETA, qui transite par l'UFR SVTE, moyennant des frais de gestion. Cette convention est récurrente.

M.PELLENARD ajoute que l'OSU THETA financera de petits projets.

29 pour (unanimité)

7. Compte(s) rendu(s) de commission(s)

♦ Compte rendu de la commission de la commission des RI du 24 /03 /2020

Commission annulée ; conversion de notes obtenues à l'étranger réalisée par M. POINSSOT et validée collégalement par mail.

♦ Compte rendu de la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle du 24 /03 /2020

Proposition de la direction de l'UFR et du responsable de la commission, validée collégalement par mail :

Besoins en doctorants contractuels et ATER pour la rentrée 2020

a) ATER classiques

M.ROLLIN estime que la compensation des décharges des vice-présidents devrait se faire à l'échelle de l'établissement puisque les VP de conseils bénéficient d'une décharge de droit, et ne pas s'imputer sur les demandes de l'UFR. L'argument « VP » doit être dissocié de l'argument « sous-encadrement ».

A l'issue d'un débat, il est convenu de rappeler à la gouvernance que la compensation des décharges pour missions d'intérêt général à l'échelle de l'établissement est vivement souhaitée et, par ailleurs, de mentionner les déficits d'encadrement pour chaque ATER demandé.

Le classement proposé par la commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle est le suivant :

Poste classé 1/6 :

1 ATER 12 mois à temps complet section 66 Animale

Poste classé 2/6 :

1 ATER 12 mois à temps complet section 67

Poste classé 3/6

1 ATER 12 mois à temps complet sections 35-36

Poste classé 4/6

1 ATER 12 mois à temps complet section 64

Poste classé 5/6

1 ATER 12 mois à temps complet sections 21-36

Poste classé 6/6

1 ATER 12 mois à temps complet section 65 – microbiologie

29 pour (unanimité)

b) ATER pour L1 LAS

Le directeur d'UFR rappelle que la précédente équipe de gouvernance s'était engagée à compenser à hauteur de 2.5 ATER l'accueil de 76 étudiants en L1 LAS et à affecter à l'UFR un (e) secrétaire pédagogique pour six mois.

La commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion professionnelle n'a pas classé les demandes qui sont les suivantes :

Poste /durée	Section(s) CNU	Discipline(s)	Filière	UE	Elem ^t Constitutif	Vol. horaire eqTD	Type Enseigt	Total	Semestre	Laboratoire d'accueil
ATER 6 mois	35/36	Géosciences Environnement	L1 SVTE	UE2	Planète Terre	60h	TP/TD	96h	1	Biogéosciences
				UE4	Pratique Terrain	36h	TP		1	
ATER 6 mois	65	Biologie Cellulaire	L1 SVTE	UE1	Diversité des cellules et Virus	96h	TP/TD	96h	1	INSERM LNC U1231
ATER 6 mois	67/68 V	Ecologie Biologie des Organismes	L1 SVTE	UE3	Diversité du monde végétal	48h	TP	96h	1	Biogéosciences
				UE4	Pratique Terrain	48h	TP		1	
ATER 12 mois	64/68 A	Biochimie Biologie des Organismes	L1 SVTE	UE1	Architecture Moléc. Du Vivant	35h	TP	192h	1	Centre des Sciences du Goût et de l'Alimentation
				UE4	Pratique Terrain	26h	TP		1	
				UE8	Physiologie Animale	35h	TP/TD		2	
				UE7	Biologie Animale	96h	TP		2	

M.MOREAU mentionne que certaines universités ont réussi à recruter des MCF contractuels pour 3 ou 6 ans.

29 pour (unanimité)

c) DOCTORANTS CONTRACTUELS

M.RIALLAND explique avoir procédé comme l'année précédente, par « paquets disciplinaires ». Initialement, 23 demandes étaient présentées (1 de plus en 67), qui a été retirée. Généralement, toutes les demandes sont acceptées si des doctorants peuvent être nommés.

- 1- Section 67
- 2- Section 67
- 3- Sections 35/36
- 4- Sections 35/36
- 5- Section 68
- 6- Section 68
- 7- Section 66A
- 8- Section 66A
- 9- Section 65
- 10- Section 65
- 11- Section 64
- 12- Section 67
- 13- Section 67
- 14- Sections 35/36
- 15- Sections 35/36
- 16- Section 68
- 17- Section 68
- 18- Section 66A
- 19- Section 66A
- 20- Section 65
- 21- Section 64
- 22- Section 67

29 pour (unanimité)

8. Questions diverses

- Point sur Parcoursup

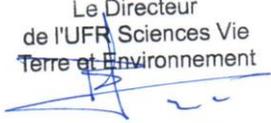
M. CHERKAOUI MALKI annonce avoir recensé 3480 dossiers dans Parcoursup. Le fait notable est l'augmentation du nombre de dossiers. Pour la L1 LAS, il y a 2082 candidatures pour 76 places. Les candidats issus de la filière S sont en hausse et largement majoritaires (88%). Les membres de la commission travaillent déjà sur les candidatures RI. La 1^{ère} réunion est programmée le 10.04.

- Information sur les modalités possibles d'organisation des concours B par Mme ABED-VIEILLARD

Mme ABED-VIEILLARD fait état d'une possible sélection sur dossier pour le concours B, compte tenu du contexte sanitaire, en lieu et place des épreuves écrites.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h25.

Dijon, le 1^{er} avril 2020

Le Directeur
de l'UFR Sciences Vie
Terre et Environnement

Bruno FAIVRE